Les réserves de pétrole de la Russie

Sur les réserves de pétrole de la Russie Soviétique, la « Brüsseler Zeitung » écrit :

La production pétrolière de l'U. R. S. S.

L'exécution du 3e plan quinquennal en **Russie,** prévoit pour l'année **1942,** une production pétrolière de **54 millions de tonnes** pour l'Union Soviétique.

Ces dernières années la production s'est développée comme suit : (en milliers de tonnes).

	Production annuelle	Plus-values sur l'année précédente
1935	26.795	
1936	29.200	2.405
1937	30.715	1.515
1938	32.225	1.510
1939	33.500	1.275
1940	34.200	700

Il ressort de ces chiffres que l'augmentation de la production a été plus faible d'année en année.

Si ces dernières 5 années, au total **5 millions de tonnes** de plus ont été produites, il paraît impossible qu'en 1940-1941, la production put être augmentée de 20 millions de tonnes !

Exportations diminuées

La statistique de l'exportation pétrolière montre un tableau aussi défavorable.

Elle tomba de 6 millions de tonnes en 1932, à 1.9 millions de tonnes en 1937.

La cause de la diminution est à chercher dans la consommation intérieure croissante de l'U.R.S.S. due surtout au fait — d'après les propres constatations russes — d'un gaspillage extraordinaire des produits minéraux comme combustibles, dans l'industrie, les chemins de fer, etc.

A cela s'ajoutent les grands besoins du pays étendu, en pétrole d'éclairage, la motorisation de l'Agriculture, etc... qui jouent aussi un grand rôle.

Système administratif défectueux

Les conditions d'exploitation de l'Economie pétrolière des Soviets, qui peuvent être considérées comme symptomatiques pour toute l'industrie de l'U.R.S.S., ont différentes causes.

La première est la bureaucratisation exagérée de toute la vie économique, et les changements expérimentaux constants auxquels on a soumise celle-ci.

La dernière « réorganisation » de l'Economie pétrolière ne date que du 29 Mai 1940.

A cette date, 7 grandes « combinaisons pétrolières » ont été créées et placées sous la direction du « Commissariat du Peuple de l'Economie pétrolière ».

A ces « combinaisons » sont soumises tous les trusts et exploitations pétrolières dans des territoires définis.

Ils comprennent environ 95 % de la production pétrolière du pays.

Les 5 % restants en d'autres territoires, sont soumis directement au Commissariat du Peuple.

De vastes appareils territoriaux ont été créés, des vieilles organisations dirigeantes ont été dissoutes, de nouvelles ont été formées, de nouveaux et grands organismes de contrôle sont nés, en un mot, on substitua un nouvel organisme administratif à l'ancien qui était lourd, cher et surchargé, pour augmenter la production, au lieu de prendre les mesures nécessaires pour le relèvement de la production elle-même.

Un tel organisme, loin de la pratique, ne peut « s'affirmer ».

Il tue toute initiative et porte en soi l'insuccès.

Cela est plus clairement illustré encore, par les dates suivantes.

20 % seulement de spécialistes dans les entreprises

Malenko, le secrétaire du Comité Central du Parti Communiste, a annoncé entre autres au 18e Congrès du Parti, que dans l'industrie pétrolière 20 % seulement du personnel qui y était occupé, s'occupaient comme spécialistes, immédiatement de la direction de la production, tandis que 80 % étaient occupés dans l'administration des combinaisons, par des travaux bureaucratiques.

Il en résulte que dans les milieux dirigeants de la production, on trouve, au lieu de chimistes et de techniciens, d'innombrables forces insuffisamment éduquées.

Il en est de l'industrie pétrolière comme de la plupart des industries soviétiques.

22 % seulement des chefs de chantier de l'industrie lourde soviétique, ont reçu une instruction professionnelle spécialisée.

Pénurie de spécialistes

« L'Américanisation » (c'est-à-dire la modernisation à l'aide de matériel de l'industrie pétrolière américaine), projetée il y a quelque temps, a échoué au problème, du manque d'ingénieurs et d'ouvriers qualifiés.

Les ouvriers spécialisés n'ont pas seulement été relevés de leurs fonctions, par leurs propres administrations, mais nombre d'entre eux ont été aussi victimes de la « Tchéka », c'est-à-dire du nettoyage pour raisons politiques, qui provoqua un changement radical dans la composition du personnel dirigeant de l'industrie pétrolière russe, auquel succomba, par exemple, le chef de l'Administration pétrolière supérieure, **Glawneft Barinow,** l'une des forces principales de l« l'américanisation ».

Malenko a également reconnu ces lacunes dans son rapport, en déclarant « qu'on s'occupait plus de la dépréciation des postulants aux fonctions, que de leur qualification personnelle ».

Il voulait dire que des « bolcheviks sans parti », instruits professionnellement, étaient préférables aux membres du Parti.

Toujours est-il qu'on peut remarquer que déjà, en l'année 1940 — après 20 ans d'expérience — on faisait cette constatation.

Equipement technique insuffisant

La constante réorganisation et la fausse utilisation du travail, sont les deux raisons principales des difficultés de l'économie pétrolière soviétique.

La troisième cause réside dans le manque d'équipement technique de l'industrie.

En 1936, une commission de 40 spécialistes, sous la direction de **Barinov,** avait passé aux Etats-Unis des commandes d'équipement mécanique, d'une valeur de 30 millions de dollars, pour l'industrie pétrolière.

Mais on s'écarta rapidement de cette tendance, d'autant plus que l'industrie russe croyait pouvoir fabriquer elle-même ces appareils.

En 1939 on reconnut que l'industrie des machines de l'U.R.S.S., dans différents domaines de la production de cet équipement (installations de forages et de raffinage), était restée en arrière des progrès réalisés à l'étranger et, de nouveau, les commandes aux Etats-Unis recommencèrent.

Leur exécution, par suite de la guerre (embargo moral de Roosevelt), rencontra de grosses difficultés.

De ce côté aussi, par conséquent, une réorganisation menée cahincaha et sans méthode.

Les plus grosses réserves pétrolières du monde

En considérant ces faits, il est vraiment étonnant que, malgré tout, l'industrie pétrolière russe ait pu relever sa production de **8.5 millions** de tonnes en 1925, à **34.2 millions** de tonnes en 1940.

Et on reconnait par là, l'extraordinaire faveur de la nature qui, même avec cette façon de travailler, donne de tels trésors à la production.

Le pays dispose des plus grosses réserves pétrolières du monde, qui sont évaluées à **6.400 millions de tonnes,** tandis que les réserves invisibles du reste du monde ne sont évaluées qu'à **3.500 millions de tonnes.**

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Déclarations obligatoires des Vins en stock

La Préfecture communique :

« Tout stock de vin supérieur à 100 litres doit être, dès publication du présent communiqué, déclaré à la Direction du Ravitaillement général, 25, boulevard de la Liberté, à Lille.

La déclaration devra comprendre les catégories ci-après :

1° Les vins d'appellations contrôlées ;

2° Les vins de consommation courante.

Les déclarations devra être faite par tous les commerçants vendant des vins au détail, débitants, restaurateurs, etc...

Les négociants grossistes ayant déclaré leurs stocks selon les prescriptions de la loi du 24 mai 1941, sont dispensés de toute nouvelle déclaration à ce sujet. »

LAVAGE DE LINGE PAR LES BLANCHISSEURS

La Préfecture communique :

Aucune attribution spéciale de savon n'étant faite aux blanchisseurs de linge, la réglementation du Ravitaillement Général prévoit que la clientèle doit remettre à ceux-ci le savon ou les tickets de savon.

FIXATION DES PRIX LIMITES DE MARQUE BRUTE du COMMERCE de l'ÉPICERIE

La Préfecture communique :

Un arrêté ministériel du 3 juin 1941, publié au Bulletin officiel des services des prix du 6 juin 1941 et entré en vigueur le 21 juin 1941, a fixé comme suit les taux limites de marque brute du commerce de l'épicerie (grossistes et détaillants) :

A. — COMMERCE DE GROS

Sucre mécanique : 4 % ; Sucre cristallisé : 5 % ; Chicorée, cafés mélangés, thé, riz : 8 % ; Sel : 12%; Légumes secs: 12 % ; Tapioca : 12 % ; Conserves de légumes, de poissons et de viande : 14 % ; Vinaigres et tous autres produits d'épicerie (1) : 14 % ; Pâtes alimentaires ; prix de gros fixés par arrêté ministériel ; huiles : prix de gros fixés par arrêté ministériel ; chocolat : prix de gros fixés par arrêté ministériel ; confitures : 12 %

B. — COMMERCE DE DÉTAIL

Sucre mécanique : 5 % ; Sucre cristallisé : 7 % ; Boissons hygiéniques autres que vins ordinaires, cidres, bières : 15 % ; Sel tout paqueté : 15 % ; Sel conditionné par le détaillant : 17 % ; Limonades et sirops : 17% ; Cacao divers, cafés mélangés, thés, chicorées : 19 % ; Saindoux, végétaline, margarine : 19 % ; Légumes secs, bouillon Kub, Maggi, Viandox : 19 % ; Tapioca conserves de légumes, de poissons et de viande : 20 %; Moutarde, poivre, épices, olive : 20 % ; Vanille : 20 % ; Condiments et assaisonnements: 20 % ; Biscuits : 20 %; Pétrole ,alcool à brûler, produits d'entretien, lessives, eaux de javel: 20 % ; Cristaux de soude: 20 % ; Amidon, brosses, balais : 20 %; Farines et semoules, riz de toutes provenances: 21 % ; Vinaigre : 21 % ; Confiserie, bonbons : 25 %; Vins fins, apéritifs, eaux-de-vie, liqueurs, 20 % ; Pâtes alimentaires : prix de détail fixé par arrêté ministériel ; huile d'arrachide : prix de détail fixé par arrêté ministériel ou préfectoral ; vins ordinaires : prix de détail fixé par arrêté ministériel ou préfectoral ; savons et bougies: prix de détail fixé par arrêté ministériel ou préfectoral ; chocolat et confitures : prix de détail fixé par arrêté ministériel ; lapins, volailles, lait, beurre, fromages, œufs, prix de détail fixés par arrêtés ministériels ou préfectoraux.

N.-B. — Ces marges s'entendent taxe sur transactions comprises. Les coefficients sont à calculer sur le prix de vente, à partir du prix de revient de la marchandise chez le commerçant.

AVIS AUX PRODUCTEURS DE CONSERVES DE LÉGUMES

La Préfecture communique :

« Il est porté à la connaissance des fabricants de conserves que les conserves de légumes fabriquées avec la récolte de l'année 1941 sont bloquées.

En conséquence, aucune exportation ne devra être faite hors des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Les sorties des usines productrices ne pourront se faire que sur déblocage intéressant le commerce de gros des deux départements cités.

Un arrêté de MM. les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais fixera les distributions de ces disponibilités. »

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 4 juillet 1941. — Soleil : Lever à 5 h. 55 ; coucher à 21 h. 55.

Aujourd'hui : Sainte Berthe. — Demain : Sainte Zoé.

IL Y A UN AN

4 Juillet 1940. — Une escadre anglaise ouvre le feu sur la flotte française à Oran.

T. S. F.

RADIO-BRUXELLES RELAYÉ PAR RADIO-LILLE

VENDREDI 4 JUILLET

7 h. : Musique matinale.
7 h. 30 : Informations.
8 h. : L'Arche de Noé.
8 h. 30 : Solistes.
9 h. : Langue allemande.
9 h. 20 : Chansons allemandes.
9 h. 30 : Informations.
11 h. 30 : Concert apéritif.
12 h. : Trio rythmique.
12 h. 15 : Fantaisistes.
12 h. 30 : Concert léger.
13 h. : Informations.
13 h. 15 : Concert léger.
13 h. 30 : « Agence Pipite ».
13 h. 35 : Tino Rossi.
13 h. 45 : Trio rythmique.
14 h. : Musique de chambre.
16 h. : Informations.
17 h. : Orchestre de danse.
17 h. 15 : Orchestre Radio.
18 h. 10 : Orchestre de danse.
18 h. 45 : Chansons d'Espagne et d'Italie.
19 h. 30 : Informations.
19 h. 45 : Cycle Schubert.
20 h. 15 : Poèmes d'amour.
20 h. 30 : Musique Espagnole.

Agriculture Commerce Industrie

MARCHÉS DES CÉRÉALES

Marché sans grande animation.

[illegible] — Les transactions sont de plus en plus réduites en cet article, les besoins étant presque complètement couverts.

Orges. — La demande est toujours aussi vive, malheureusement la marchandise est quasi introuvable.

Avoines. — Pas d'affaires faute d'offres.

Issues. — La demande reste bonne mais les offres sont rares.

Pailles. — Cet article donne toujours lieu à des affaires suivies en raison d'une bonne demande avec offres assez faciles.

Fourrages. — Les acheteurs attendent impatiemment les offres en fourrages de la nouvelle récolte, offres qui feront bientôt leur apparition sur le marché.

Cossettes de chicorée : 246 francs (Arrêté ministériel du 8 février 1941).

BOURSE DE PARIS du 2 Juillet 1941

VALEURS	Cours précéd	Cours du jour
FONDS D'ÉTAT		
3 %	91 15	91 15
3 % amort.	13	13
4 % 1917	98 55	99
4 % 1918	98 45	98 80
5 % 1920	132 50	131 95
4 % 1925	168	168 40
4 ½ 1932 A	101 40	101 55
4 ½ 1932 B	98 70	99 90
4 1/2 % 1937	200 25	200 30
5 % 1939	101 35	101 20
Caisse aut. 5 % 1938	117 30	117 50
Obl. trésor 4 ½ 1933	1208	1212
— 4 % 1934	1095	1098
— 5 % 1935	1016	1014
Outill. Nat. 4 ½ 1932	1006	1011
P.T.T. 5 % 1928	497	499
— 4 ½ 1929	500	496
— 5 % 1934	1036	1021
— 5 % 1936	1015	1027
— 6 % 1938	1027	1038
Obl. Trésor 4 ½ 36 B.	135	135
Bons Trésor 4 ½ % 1933	1095	1097
— 5 % 1934	1036	1036
— 4 ½ 1934	1053	1050
— 4 % 1935	1042	1042
— Sept. 5 % 1937	1025	1025
— Déc. 5 % 1937	1051	1051
— Fév. 5 ½ % 1938	1035	1035
Cais. aut. Tabacs	1003	1004
CRÉDITS NATIONAUX		
Cr. Nat. 5 % 1919	500	600
— 1920	530	530
— Janvier 1923	495	495
— Juin 1923	495	499
— Janvier 1924	490	495
— 1934	1070	1065
— 1935	1035	1026
— 5 ½ % 1937	986 50	1000
— 1938	986	986 50
FONCIÈRES COMMUNALES		
Fonc. 1883	334	329
— 1885	368	374
Com. 1891	331	340
— 1892	401	410
Fonc. 1895	395	390
Com. 1899	385	387
Fonc. 1903	394	394
Com. 1906	380	378

VALEURS	Cours précéd	Cours du jour
Fonc. 1909	188 50	190
Com. 1912	174	174
Fonc. 1913 3 ½	392	393
Fonc. 1913 4 %	477	475
Empr. 1926	587	590
Com. 1927	518	515
Empr. 1929	1001	1001
Com. 1930 4 %	920	930
Fonc. 1930 4 ½ %	904	908
Com. 1931	951	951
— 1931-32	950	934
— 1932	960	960
Empr. 1933	1014	1004
Empr. 1934	1000	1000
Bons à lots 1887	105	102
— 1888	103	100
Panama à lots	167	170
ACTIONS FRANÇAISES		
Banque de France	13388	13325
Comptoir Escompte	1045	1036
Crédit Foncier France	4285	4245
— Lyonnais	3000	3030
— du Nord	445	441
Soc. Générale non lib.	1255	1252
Société Générale Lib.	1515	1516
Est	856	841
Lyon	1350	1379
Métropolitain	1938	1935
Midi	1125	1105
Nord	1328	1349
Nord-Est	...	...
Orléans	1805	1844
Ouest	900	875
Tramw. Lille-Rx-Tg	285	
Eaux (Cie Générale)	3045	2952
Dist. Electricité	1360	1370
Générale Elect.	3580	3565
Elect. Gas Nord	587	580
— Paris	1482	1488
— du Nord	800	800
Energie Industrielle	2795	2670
Nord Lumière	1648	1610
Thomson Houston	500	500
Union Electricité	925	915
Dollfuss Mieg Cap.	...	...
Cie Générale Ind. Text.	1360	1315
Le Blan	999	870
Pérenchies	1288	1285
Saint Frères	580	564
Gaz Nord-Est	1100	1091
Aciéries Longwy	460	456
— Micheville	1100	1070

VALEURS	Cours précéd	Cours du jour
— du Nord	487	486
— Sambre Meuse	700	690
Arbel	1350	1270
Chantiers de France	734	710
Const. Nord France	...	700
Citroën B	835	831
Fives-Lille	1310	1300
Ford	128	126
Forges Nord-Est	778	750
Jeumont Actions	675	697
— Parts	1320	1275
Franco-Belge M. Ch Fer	2620	2606
Hts Fourn. Pt-à-Mous.	3400	3800
Denain-Anzin	2425	2350
Louvroil-Montbard	847	855
Métaux	3780	3650
Peugeot	995	995
Schneider (Creusot)	2800	2800
Senelle-Maubeuge	985	955
Tréfilerie Havre	1185	1185
Béthune	1250	1335
Aniche	3225	3200
Anzin	1610	1568
Blanzy	2655	2650
Carvin	1600	1625
Courrières	507	482
Dourges	1775	1615
Escarpelle	1195	[illegible]
Grand-Combe	2120	
Lens	605	598
Ligny-lez-Aire	...	...
Maries	940	930
Ostricourt	2060	2118
Vicoigne	940	912
Mokta el Hadid	11980	11900
Nickel	1925	1880
Ouenza	4350	...
Lille Bonnières Prior	756	765
— — Ord	368	367
Standard Pétroles	1140	1135
Gafsa	1670	1660
Air Liquide	2300	2250
Glaces Nord France	4055	4175
Kali Ste-Thérèse	...	...
Kuhlmann	1410	1400
Pechiney	3025	3040
Rhône Poulenc	2240	2250
Saint-Gobain	4826	4890
Ciments Français	16275	16180
— Origny	2725	12725
Poliet-Chausson	2086	2075
Caout. Indochine	1700	1725
Cultures Tropicales	381	381
Terres Rouges	1079	1071

Ville de Paris. — Ville de Paris 1871, 394 ; 1875, 491 ; 1876, 495 ; 1892, 272 ; 1894-96, 273 ; 1898, 338 ; 1899, 316 ; 1904, 326 ; 1910 2 3/4 %, 326 ; 1910 3 %, 275 ; 1912, 279 ; 1928, 987 ; 1929, 945 ; 1930, 956 ; 1930 lots, 930 ; 1931, 931 ; 4 % fortif. 908 ; 1932, 951 ; 1934 5 1/2 %, 1.020; 1934 5 %, 994 ; 1935, 1.007 ; 1937, 1.012 ; 1938, 1.006.

Chemins de Fer. — Est 6 %, 488 ; 5 %, — ; 3 % anc., 404 ; 3 % nouv., 389 ; 2 1/2 %, — ; 5 % 1921 A, 870. — Lyon 6 %, 480 ; 5 %, 434 ; 3 % anc., 378 ; 3 % nouv., 376 ; 5 % 1921 A, 867. — Midi 6 %, 463 ; 5 %, 463 ; 3 % anc., 373 ; 3 % nouv., 376; 5 % 1921 A, 865. — Nord 6 %, 476 ; 5 %, 461 ; 3 % anc., 429 ; 3 % nouv., 408 ; 5 % 1921 A, 875. — Orléans 6 %, 456 ; 5 %, 440 ; 3 %, 390 ; 3 % 1884, 386 ; 5 % 1921 A, 875. — Ouest 3 % anc., 390 ; 3 % nouv., 402 ; 2 1/2 %, 377.

Emprunts Coloniaux. — Afrique Equatoriale 5 1/2 % 1937, 1.008 ; Afrique Occidentale 5 1/2 % 1937, 1.008 ; Annam-Tonkin 2 1/2 %, 83 ; Indochine 3 % 1909, 420 ; Maroc 1914, 451 ; 6 % 1937, 1.015 ; Tunis 1892, 377 ; Algérie 1902, 426 ; Tunisie 1907, 380.

Valeurs Françaises (Obligations). — Département du Nord 6 % 1921, 510 ; 6 % 1923, 508 ; 7 % 1926, 509; 7 % 1927, 509 ; octobre 4 % 1931, 1.995 ; 4 % 1931, 868 ; 5 1/2 % 1934, 977 ; 5 % 1935, 989 ; 5 1/2 % 1936, 1.003 ; 6 % 1936, 994.

BOURSE DE LILLE du Mercredi 2 Juillet 1941

ACTIONS

CHARBONNAGES. — Albi, 2.600 ; Aniche, 3.179 ; Béthune, 13.400 ; le 1/10, 1.325 ; Blanzy, 2.750 ; Bruay, 460 ; Carvin, 1.640 ; Clarence, dem. 221 ; Courrières, 491 ; Crespin, dem. 75 ; Dourges, 1.630 ; Escarpelle, 7.100 ; Lens, 600 ; Liévin, 488 ; Marles, 954 ; Ostricourt, offert 2.125 ; Thivencelles, dem. 434.

BANQUES. — Crédit du Nord, 445;

EAUX, TRANSPORTS. — Pierchon, dem. 412 ; E.L.R.T., 285.

ÉLECTRICITÉ. — Artésienne, off. 425 ; Béthunoise, off. 450 ; Boulonnaise, dem. 600 ; Electricité et Gaz Nord, off. 584 ; Electrique nord, off. 800 ; Electrique Nord-Ouest, 810 ; Energie Nord-France, ex-coupon, 530; Gaz d'Hersin, 600 ; Saint-Quentinoise, ex-coupon dem. 2.205 ; Secteur Billy, off. 920.

MÉTALLURGIE. — Blanc-Misseron ord., 135 ; Aciéries de Longwy, 460 ; Aciéries du Nord, 469 ; Arbel, 1.350 ; Chantiers de France, 700 ; Biache, off. 620 ; Cail, 690 ; Denain-Anzin, off. 2.425 ; Fer Maubeuge, dem. 3.000; Fives-Lille, off. 1.350 ; Forges Nord-Est, off. 775 ; Franco-Belge, 2.535 ; Jeumont, 650 ; Senelle, 975 ; Tubes de Valenciennes, 1.475.

TEXTILES. — Agache, 1.244 ; Comptoir Linier O., off. 275 ; Comptoir Linier P., 176 ; F.F.F., dem. 1.165 ; Le Blan, 960 ; Lyon, Textiles, off. 1.550 ; Lyon, Textiles, Part off. 4.450 ; Tiberghien, 425.

CIMENTS. — Ciments d'Hauhourdin, 700 ; Ciments du Boulonnais, 1.100 ; Ciments Français, Cap. 5.150; Desvroise, dem. 4.000; La Loisne, 813.

PRODUITS CHIMIQUES. — Auby, 405 ; Engrais de Roubaix, 245 ; Finalens, off. 1.000 ; Glaces et Verres, off. 4.150 ; H.G.D., 1.800 ; Kuhlmann off. 1.420 ; Rhône Poulenc, 2.335 ; Pechiney ex-droit, 3.12 ; Saint-Gobain, 4.985 ; Verreries d'Aniche, 1.910.

ALIMENTATION. — DIVERSES. — Brasserie Centrale, 273 ; Motte-Cordonnier, ex-coopon dem. 1.100 ; Fre Douaisis, 430 ; Galeries de France, dem. 80; Lits et Sommiers dem. 75

OBLIGATIONS. — Ville de Lille 5 %, 950 ; Roubaix 4 1/2 %, 885 ; E.L.R.T., 951 ; Artésienne 5 % 1931, 980 ; Artisienne 5 % 1929, 970 ; Auxiliaire de Crédit, 890 ; Bonueterie de Tergnier 3 %, dem. 300 ; Chigot, dem. 830 ; Glorieux 5 %, 960 ; Peignage de Tourcoing 5 1/2, 960 ; Société Anonyme de Peignage 4 1/2 %, 941 ; Chicorées supérieures dem. 990 ; Banque Financière Maroc 5 1/2 %, 925 ; Brasserie Centrale 5 %, 910 ; Eternit 5 1/2 %, dem. 940 ; Finalens 5 %, 950 ; Glaces et Verres 4 1/2 % off. 960 ; Habitations de Loos, dem. 940 ; Bruay 5 1/2, 1.015 ; Crespin 4 1/2, 860 ; Thivencelles 5 %, 926.

NÉGOCIATION DE DROITS. — Saint-Sauveur, 290 ; Pechiney, 1.830

Imprimerie du Réveil du Nord
186, rue de Paris, Lille
Le gérant : Emile GEST

MALADIES DES LAPINS

Plus de lapins malades, plus de mortalité si vous employez la Liqueur « ALPHI NIPAL ». En vente toutes Pharmacies. A défaut, écrire aux Laboratoires ALPHI, 81, rue d'Isly, LILLE. 10.124

ANNONCES LÉGALES

HOTEL MODERNE

SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de 2.800.000 francs
SIÈGE A LILLE
Parvis Saint-Maurice, n° 7

Par insertions publiées dans ce journal les 20 et 28 juin 1941, les Actionnaires ont été convoqués en deuxième assemblée générale extraordinaire pour modifications aux statuts, au siège de la société à LILLE, 7, Parvis Saint-Maurice, le 18 Juillet 1941, à 11 heures. Les locaux ou devaient se tenir l'Assemblée étant devenus indisponibles par suite d'un cas de force majeure, les actionnaires sont avisés que l'assemblée aura lieu à LILLE, les mêmes jour et heure, chez Monsieur BOIJAUD, à LILLE, rue d'Amiens, numéro 17 bis. 13.131

ETUDE DE Me CHARLES DEHEULE
Notaire à Lille

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Première insertion

Suivant acte reçu par Me Charles DEHEULE, notaire à LILLE, le vingt-huit juin 1941, enregistré à LILLE, au Bureau des Actes Civils, le premier juillet mil neuf cent quarante et un, Folio 83 A, numéro 608, la **Société des Entrepôts du Sacré-Cœur,** Société à Responsabilité Limitée, au capital de cinq cent mille francs, dont le siège est à Lille, 10, rue Ratisbonne, a cédé à Monsieur **Jean-Marie-Alfred BOIJAUD,** négociant, demeurant à LILLE, 50, rue des Ponts de Comines, le **fonds de commerce de vins et liqueurs et spiritueux à emporter** (gros et détail) exploité à LILLE, 10, rue de Ratisbonne, sous l'enseigne « **Entrepôts du Sacré-Cœur** ».

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à LILLE, 56 Boulevard de la Liberté, en l'étude de Me DEHEULE, notaire à LILLE, dans les vingt jours au plus tard de la deuxième insertion.

Pour première insertion
(signé) C. DEHEULE
13.130

Vous économisez votre huile ?

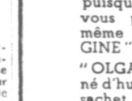

Alors ne gaspillez pas votre argent

... en achetant des succédanés d'huile coûteux puisque pour 2 Frs 20, vous préparerez vous-même 1 litre d'"OLGAGINE".

"OLGAGINE", succédané d'huile, est vendue en sachet. C'est un produit sain, naturel, rigoureusement sans goût.

Préparer 1 litre d'"OLGAGINE" est un jeu d'enfant. Ne vous privez plus de salades, de crudités, employez :

OLGAGINE

succédané d'huile de table
Gros : 43 Av. Kléber, Paris

PRIX IMPOSÉ Frs 2.20 DOSE POUR 1 LITRE

L. C. L. Pub.
11.620

ETUDE de Me CACHEUX, avoué à Avesnes, suppléé par M. DEMOULIN. — **DIVORCE** : Assistance Judiciaire, décision du 17 janvier 1940. — **D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil d'Avesnes, le dix janvier mil neuf cent quarante et un, entre : Monsieur RENARD André, demeurant à Sars-Poteries, rue du Cheval Blanc et : Madame Emilie WAUTIER, épouse RENARD, demeurant à Sars-Poteries, rue du Pavé. Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux RENARD-WAUTIER, au profit du mari.**
Pour extrait (s) DEMOULIN
13128

La Garantie Commerciale

S.A.R.L. au Capital de 100.000 Francs
Achats - Ventes - Cessions - Gérances
8 bis, Parvis St-Maurice, 8 bis, LILLE

CESSION - PREMIÈRE INSERTION

Suivant acte S.S.P. en date à LILLE du 25 Juin 1941, enregistré S.S.P. à LILLE, le 28 Juin 1941, Folio 79, Case 17, Monsieur et Madame **DESSEAUX-DESCAMPS,** commerçants, demeurant à LA MADELEINE, 104, rue du Quai, ont cédé à Monsieur et Madame **GRAJON-CARRON,** demeurant à FACHES-THUMESNIL, 3, Cité des Billoquois, Chemin des Margueritois, le fonds de commerce de **CAFÉ** qu'ils exploitent à LA MADELEINE, 104, rue du Quai.

Les oppositions seront reçues à la S.A.R.L. **LA GARANTIE COMMERCIALE,** dans les 20 jours de la deuxième insertion.

11.101 **Pour première insertion.**

VENTES, ACHATS ET LOCATIONS D'IMMEUBLES

ÉTUDE DE MAITRE LAMBLAIN
Notaire, à Dourlers (Nord)

DOURLERS

A VENDRE :

MAISON DE CAMPAGNE

7 pièces, corridor, chauffage central, cave, garage, remises et 9 ares 50 cent. de terrain.

S'ADRESSER EN L'ÉTUDE
13.110

ETUDE de Me CACHEUX, avoué à Avesnes, suppléé par M. DEMOULIN. — **DIVORCE** : Assistance Judiciaire, décision du 26 Juillet 1937. — **D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil d'Avesnes, le 22 Juin 1938, confirmé par un arrêt rendu par défaut, mais non susceptible d'opposition par la Cour d'Appel de Douai, en date du 20 février 1940, enregistré et signifié, entre : Monsieur VANDENHAUTE Pierre, ajusteur, demeurant à Maubeuge, Sous-le-Bois, rue d'Hautmont, numéro 430, et : Madame DEMARET Marie, épouse VANDENHAUTE, résidant à Louvroil, il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux VANDENHAUTE-DEMARET, au profit du mari.**
Pour extrait (s) DEMOULIN
13129

Etude de Me MIRLAND
Notaire à Saint-Amand

MAISON A VENDRE
SISE A SAINT-AMAND
Faubourg de Roubaix, n° 11
S'adresser à Me MIRLAND.
13.123

VOUS QUI FUMEZ

SOIGNEZ VOS DENTS

Les fumeurs ont mauvaise haleine quand ils laissent la nicotine se fixer sur des dents mal tenues. Pour éviter cet "handicap" ayez à cœur de vous laver les dents après chaque repas, employez le Savon Dentifrice Colgate.

Colgate dissout instantanément le film alimentaire qui adhère à l'émail. Colgate est un complexe de produits naturels qui blanchit et polit sans jamais attaquer. Son parfum donne et conserve à l'haleine une fraîcheur agréable et appréciée de tous. Achetez aujourd'hui votre savon dentifrice Colgate.

En vente partout frs : 3.60

Palmolive S.A. 20, Rue Vernier, PARIS
11.411

CESSIONS

BONNE ALIMENTATION-BUVETTE quartier commerçant. Cédant propriétaire fera bail à volonté ; tte la maison, petit jardin. Recettes 1.000 francs par jour. Prix : 48.000 francs comptant. Ecrire Réveil sous intiales R.S.A.B. 10.800

ALIMENTATION GÉNÉRALE, Quartier des Postes. Recettes 350 francs par jour, à doubler. Loyer couvert. Occasion à saisir pour 25.000 francs, comptant. Ecrire Réveil aux lettres R.S.A.C 10.801

A CÉDER
COMMERCE FOURRURES
prospère, bien situé dans grande ville P.-de-C. Ecrire Réveil sous intiales V.C.H.N. 4.101

BON CAFÉ, libre de tous fournisseurs. 500 frs recettes par jour prouvés (6 hectolitres de bière la semaine). Prix 45.000 frs comptant. Ecrire Réveil aux intiales R.S.A.D. 10.802

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE de la campagne **cherche place** comme **BONNE A TOUT FAIRE.** Ecrire « Réveil » aux lettres N.A.C.K. 22.114

DAME SEULE, 59 ans, encore alerte, **demande place chez Dame ou Monsieur seul âgé.** Ecrire Réveil sous initiales V.C.M.D. 6.606

OFFRES D'EMPLOIS

DUJARDIN et Cie, 82, rue Brûle-Maison, à LILLE, recherchent bons

OUVRIERS AJUSTEURS TRACEURS, PERCEURS
22.110

ON DEMANDE BONNE
A TOUT FAIRE **connaissant usage ferme. Bien nourrie et bons gages.** — Références exigées. Prendre l'adresse au « Réveil ». 4.602

ON DEMANDE POUR CAUDRY
Bon Ouvrier BOULANGER
CONDITIONS INTÉRESSANTES
Ecrire **Boulangerie Vanpeperstraete,** 47, rue A. Briand, CAUDRY (Nord). 13.121

Elle était malade...

...tous les 15 jours

Lisez cette lettre :

« Ma fille était pâle, amaigrie, pas de couleurs, et était malade à peu près tous les 15 jours. Depuis qu'elle prend du Vermifuge Lune, elle rattrape son poids, ses couleurs sont revenues et elle n'est plus malade. Toute ma vie, je ne cesserai de louer le Vermifuge Lune. »

Mme René Comte, à Chantilly.

Vous aussi, faites prendre à vos enfants, chaque mois, la cure du bon Vermifuge Lune. Ainsi, ils auront l'intestin propre et du sang vif.

Le Vermifuge Lune est une poudre sans goût, que les enfants prennent sans s'en douter, et qui réussit des cures merveilleuses. Le Vermifuge Lune existe aussi en sirop. Votre pharmacien en vend. Aucun produit ne peut remplacer le Vermifuge Lune.

LE BON VERMIFUGE LUNE
laxatif idéal de l'enfance

ENSEIGNEMENT

Sténo-Dactylo 35 fr. par mois 42, r. Gambetta, Lille 13.100

DIVERS

LIVRES NEUFS SOLDES 2 fr. Valeur 12 et 15 francs Catalogue sur demande
Libr. FONTENEAU, 36, rue Saint-Porchaire, Poitiers. 10.512

ACHÈTE au plus haut prix toutes machines à écrire et à calculer, même cassées. COLLORIDI, 10, rue Faidherbe, **LILLE.** 18 152

MACHINES A TRICOTER
Rectilignes et circulaires spéciales pour bas et chaussettes.
AIGUILLES - ACCESSOIRES
81, rue Turgot, 81 — LILLE
12.164

RECHERCHE :
MACHINES - OUTILS, MOTEURS ELECTRIQUES, de toutes puissances, MATÉRIEL INDUSTRIEL et TRAVAUX PUBLICS - Ets H. WATREMEZ 40, rue André, **CAUDRY** (Nord). 10.140

LISEZ
Ce que tout jeune homme ou jeune fille doivent savoir avant le Mariage. 15 fr. franco. **François, Case 31, LILLE** 34.194

PORCELETS
Achetez directement vos porcelets à la production. Race incomparable. Prix imbattables. Ecrire N.A.C.F. au Réveil, qui transmettra. 22.106

Rachat des Vieux DISQUES, 3.50 le kg et **CYLINDRES,** 9 fr. le kg., usagés, cassés. — SCREPEL-POLLET, 73, rue Esquermoise, LILLE. 18.132

MACHINES A TRICOTER
ACCESSOIRES - PIÈCES DÉTACHÉES
AIGUILLES pour TOUTES MARQUES
J. DE POERCK
74, **Boulevard de la Liberté - LILLE**
Téléphone 717-32
12.138

Irrégularités
Obésité
Nervosité
Mauvaise circulation
supprimés radicalement par
Femosyl
le remède de la Femme
contre
l'épaississement sanguin
Tes Pharmacies la boite : 17 frs
Lab. EFFICIA 36 bis rue Guersant PARIS
11232

FICELLE ALPHA
pour emballage et bottelage à la main à vendre par toutes quantités. **R.M.C** 72, rue d'Hauteville, PARIS. 11.626

AUTOS

SUIS ACHETEUR **Tracteurs-Camions**
Récents, même à réparer. **Paie compt MEUNIER,** 13, Cité Pusy, **PARIS** (17e) 11.625

CHEVROLET
toutes réparations camions et tourisme assurées dans le plus bref délai.
H. CREQUY - GENERAL - MOTORS, 59, rue d'Artois, **Lille. Tél. 477.12.** 34.181

ADDO - FACIT
10, rue Faidherbe, LILLE - Tél. 507.84
REPARATION TOUTES MACHINES à écrire et à calculer
963

SCIENCES OCCULTES

SEMIRAME Astrol. scient. Evènem. mois par mois Corresp. date nais. 20 fr. **28, r. Duperre, Paris-9e** 11.234

Ces Dames aux Chapeaux Verts

Par **Mme Germaine ACREMANT**

— 42 —

— Monsieur.

— Qu'est-ce qui me vaut l'honneur de votre visite ?

— Voici. Je dois prochainement me marier...

— Toutes mes félicitations...

— Avec M. Ulysse Hyacinthe, professeur au collège..

— C'est un homme éminent

— N'est-ce pas ?... Je vais donc quitter la maison de mes sœurs, la maison où je suis née, la maison où j'ai vécu des années si heureuses, en un mot la maison, dont M. de Fleurville est le propriétaire.

— Je vous adresse mes vœux de bonheur.

— Je vous remercie... Or, je voudrais, avant de les abandonner, laisser à mes sœurs un souvenir durable. Depuis huit ans, il est une question qui les inquiète et même les bouleverse...

— Celle de la nochère ?

— Oui... Ma sœur Telcide ne fera aucune concession. M. de Fleurville s'obstinera dans son refus, parce que l'un et l'autre sont également butés. Je serais très fière si, par mon intervention, une solution amiable pouvait être obtenue. Ce conflit n'a que trop duré, n'est-ce pas ? Si les deux parties en présence n'en avaient pas fait une question d'amour-propre, il serait depuis longtemps résolu. Mais, si vous vouliez bien m'aider, peut-être, à nous deux, trouverions-nous une transaction...

— Je vous promets, mademoiselle, d'en parler à mon père. J'insisterai si cela est nécessaire. Mais je crois que ce sera inutile. Mon père appréciera trop votre démarche pour ne pas désirer vous plaire.

— Oh ! merci, monsieur...

La cousine Marie se lèverait volontiers pour serrer les mains du jeune homme, tant elle est contente, mais il y a d'une part la profondeur de la bergère, qui l'en empêche, et, de l'autre, elle appréhende d'aborder maintenant le véritable but de sa mission. Quels mots doit-elle prononcer pour que la conversation s'engage sur un terrain favorable ? Elle s'interroge, lorsque Jacques lui dit :

— Me permettez-vous, mademoiselle, de vous demander des nouvelles de votre petite cousine ?

La surprise est telle que Marie en a la gorge serrée. Avec peine, elle prononce :

— Arlette ?

— Oui...

Par réaction, elle devient soudain très loquace. Son exubérance est même excessive :

— Arlette est souffrante...

— Gravement ?

— C'est-à-dire que ce doit être surtout nerveux. Je ne sais pas exactement ce qui s'est passé. Elle a dû avoir une violente contrariété. Mais nous avons été fort inquiètes. Et dame ! nous le sommes encore un peu...

— Une contrariété ?

— Oui... Entre nous, je crois qu'il a été question pour elle d'un mariage... Peut-être ma sœur Telcide a-t-elle insisté pour qu'elle accepte certain prétendant de son choix... Je n'ai aucune précision... Mais notre pauvre petite est couchée avec une forte fièvre...

Si Marie n'était tout entière absorbée par l'invention de son boniment, elle observerait la physionomie brusquement attristée de Jacques de Fleurville. Rien que dans son regard soucieux, elle lirait qu'Arlette n'a point tort de lui garder sa confiance.

— Vous ne pouvez vous imaginer, mademoiselle, combien je suis affecté d'apprendre que votre cousine est aussi malade. Vous voudrez bien lui transmettre les souhaits les plus sincères que je forme pour sa guérison, rapide et complète. D'ailleurs, si demain elle était assez rétablie pour quitter sa chambre, je les lui exprimerais volontiers de vive voix...

— Comment ?

— Pour la « nochère », je demanderai à mon père d'aller jusque chez vous demain après déjeuner. Je l'accompagnerai...

— Ne doutez pas qu'Arlette soit ravie de vous voir...

La visite terminée, Marie est pressée d'annoncer à sa petite cousine la grande nouvelle. Jamais elle n'a marché si vite. Elle court presque, si bien que, dans l'enclos, peu habitué à de telles vitesses, son arrivée fait s'envoler des troupes de pigeons en débandade.

CHAPITRE VIII

Le lendemain, au grand étonnement de Telcide, de Rosalie et de Jeanne, Marie connaissant seule la raison de ce miracle, Arlette s'est levée, très gaie, un peu plus pâle seulement que de coutume. Dans ses yeux brûle une flamme ardente.

Ernestine lui annonce que, pour fêter sa guérison, elle servira un gâteau de semoule aux raisins de Corinthe.

Il n'en faut pas plus pour que Rosalie, Jeanne et Marie, dont c'est le régal, soient en effervescence. Mais Telcide garde sa mine renfrognée des mauvais jours. Elle n'a rien abandonné de son projet. Pour l'instant, elle se contente de manifester à Arlette le mépris du silence. Elle affecte de ne lui point parler... Mais elle se réserve pour une offensive nouvelle et définitive :

— Cousine Telcide me boude, confie Arlette à Marie.

— Elle ne boudera plus tout à l'heure quand je lui annoncerai la réparation prochaine de la nochère.

— Oui...

Jusqu'à ce moment, la fiancée de M. Hyacinthe ne tient plus en place. Son secret l'étouffe. Elle aimerait presque que l'une de ses sœurs le lui arrachât. Ainsi elle glisse à Rosalie en confidence :

— Tantôt, je vous apprendrai une chose qui vous étonnera beaucoup...

Rosalie, qui est amorphe, répond :

— Ah !

Elle ne sollicite aucune autre explication...

Enfin, voici le dessert. Le gâteau de semoule est sur la table. Sous les yeux attendris d'Ernestine, qui surveille l'effet produit de son œuvre, comme un auteur dramatique surveille sa pièce au bord des coulisses, ces demoiselles se délectent.

Soudain, Marie déclare :

— Mes sœurs, avant de vous quitter pour vivre sous le toit de M. Hyacinthe, j'ai voulu combler un de vos vœux...

— Vous ? lance Telcide sur un ton qui dénote à quel prix elle évalue l'intelligence de Marie.

— Oui, moi. J'ai obtenu de M. de Fleurville qu'il fasse réparer la nochère.

— Ah !

Toutes ensemble, ces demoiselles ont eu la même exclamation. Telcide en avale un raisin de Corinthe qui demeure incrusté dans sa gorge. Elle devient rouge et a des gestes éplorés. On lui présente un verre de vin. Elle le vide. Le fruit passe. Et Marie continue :

— Il n'y aura plus de grandes lignes noires sur le mur de votre jardin. M. de Fleurville ordonnera tous les travaux nécessaires. Cet après-midi, vers deux heures, il viendra lui-même se rendre compte de ce que les ouvriers devront faire...

— Lui-même... ici ?

— Oui.

— Enfin, je triomphe... La lutte aura duré huit ans... Peu importe !... A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire... M. de Fleurville s'incline... Il daigne se soumettre... Parfait !... Je ne serai pas intransigeante... J'accepterai la réparation qu'il m'offrira... Je l'accepterai avec dignité, et non sans ironie, mais je l'accepterai. Allons ! ma bonne Marie, venez dans mes bras... que je vous embrasse...

Avec expansion, Telcide colle ses lèvres minces sur le front de sa sœur. Et Rosalie et Jeanne imitent à leur tour son geste de reconnaissance émue.

Ernestine prend évidemment part à la joie unanime, mais elle déplore qu'on ne parle pas davantage de son gâteau de semoule...

— Et maintenant, mes sœurs, s'écrie Telcide, dépêchons-nous. Il faut mettre la salle à manger « en état » pour que tout soit en ordre quand arrivera M. de Fleurville. Que ce monsieur constate que nous entretenons convenablement sa maison !...

Arlette et Marie se chargent de secouer les miettes de pain de la nappe dans le jardin. Elles ont hâte de bavarder ensemble.

— Si Jacques de Fleurville vient vous voir, c'est qu'il vous aime.

— Sans doute !

— S'il vous aime, c'est qu'il a l'intention de vous épouser.

— Probablement !

— Ah ! que je suis contente ! Nous nous marierons le même jour, ma petite Arlette. C'est demain jeudi que M. Hyacinthe doit venir me faire sa cour. Songez que je ne l'ai pas revu depuis notre fameux dîner ! Il se réjouira beaucoup quand je lui annoncerai que vous aimez Jacques de Fleurville. Il est si bon et si intelligent ! Il comprendra tout de suite que vous n'hésitiez pas entre un Parisien frinfuant et Eugène Duthoit !

— Oui, ma cousine, M. Ulysse se soumettra.. Mais croyez-vous que Telcide accepte aussi facilement ?...

Marie ne répond pas. Elle connaît trop sa sœur pour n'avoir pas contre elle toutes les méfiances. Elle est optimiste parce qu'elle se croit certaine d'épouser le professeur. Que dirait-elle si elle savait les transes que celui-ci éprouve devant les deux sommations contradictoires qu'il a reçues ?...

Dès deux heures moins le quart, Telcide est au salon. Elle essaie des mines de dédain et d'ironie. Bien peu de personnes ont des attitudes spontanées. Inconsciemment, elles répètent, avant une circonstance, les gestes qu'elles y feront, les mots qu'elles y prononceront. Telcide veut que M. de Fleurville sente bien qu'elle condescend à ce que la nochère soit réparée.

C'est à deux heures et demie seulement que le coup de sonnette attendu fait sursauter les quatre sœurs :

— Quittons le salon, dit Telcide. Il ne faut pas que ce monsieur nous trouve ici. Ce ne serait pas élégant. Montons dans nos chambres...

Précipitamment, elles gravissent l'escalier et s'arrêtent au sommet. En se penchant sur la rampe, elles surveilleront l'entrée de leur propriétaires. Arlette, honteuse de cette comédie, s'est réfugiée dans le jardin...

— Voulez-vous annoncer M. de Fleurville à Mlle Telcide Davernis ?

— Oui, oui, messieurs, entrez, répond Ernestine. Mademoiselle va venir dans une minute. Elle était dans le salon. Je ne sais pourquoi elle s'est sauvée quand elle vous a entendu sonner...

En traversant le couloir, M. de Fleurville jette autour de lui l'œil du maître. Il observe l'état du dallage, la peinture des murs, l'effritement du plafond. Lorsqu'il arrive au pied de l'escalier, il lève les yeux. Jacques l'imite. Qu'aperçoivent-ils ? Quatre têtes qui sont alignées sur la rampe comme si ces demoiselles étaient décapitées.

D'avoir été ainsi surprise, Telcide est furieuse :

— Rsolie, croyez-vous qu'il ait pu nous voir ?

— Il n'a pas eu le temps

— Et vous, Jeanne ?

— La cage d'escalier est trop sombre.

— Et vous, Marie ?

— M. de Fleurville n'a pas pu ne pas nous voir.

— Marie, vous êtes une sotte.

— Mam'zelles ! Mam'zelles !

De toute la force de ses poumons, Ernestine, qui ne connait pas les usages du monde, appelle ses maîtresses. Quatre « chut ! » lui ordonnent de baisser la voix.

— Prévenez ces messieurs que nous descendons...

Marie ne peut s'empêcher de constater que cette réponse de Telcide est banale. Combien elle lui préférerait celle-ci :

— Ces demoiselles prennent leur douche et leur friction, elles vous prient de les attendre un instant !...

Ce serait autrement moderne et aristocratique !

Comme les quatre sœurs ont toutes manifesté le désir d'assister à l'entretien, il a été convenu que Telcide et Rosalie entreront les premières. Telcide fera passer Rosalie comme une minute plus tard. Marie, qui a été la provocatrice de la réunion, fera passer Jeanne

Devant Telcide et Rosalie, M. de Fleurville et son fils se lèvent :

— Nous avons l'honneur, mesdemoiselles, de vous adresser nos hommages... En vous faisant cette visite, mon seul but...

La porte s'ouvre. Marie et Jeanne paraissent. Nouvelles salutations ! nouveaux salamalecs !

— Mon seul but est de vous présenter votre nouveau propriétaire : mon fils...

(A suivre).